



Aux Valaisans de dire oui ou non au don d'organes

SANTÉ Un tout nouveau registre national permet aux Valaisans de communiquer sur leur volonté de donner leurs organes. Ou pas!

PAR **PASCAL.GUEx@LENOUVELLISTE.CH** / PHOTO **HELOISE.MARET@LENOUVELLISTE.CH**

«Moi, j'ai pris ma décision en toute sérénité: je donne tout!» Mugnette Ebener a été l'une des premières à profiter des journées d'information sur le don d'organes organisées d'abord à l'hôpital de Martigny puis hier à celui de Sion pour déclarer sa flamme à cet acte fort de solidarité.

Avec sa belle-fille Anna-Marie, l'Entremontante a tenu à profiter du lancement du nouveau registre national pour entériner sa décision d'offrir ses organes, tissus et autres cellules après sa mort. «Je sais que 1500 personnes sont en attente d'un tel don en Suisse. En disant oui, Anna-Marie et moi pouvons sauver des vies», confesse celle qui avait refusé pareil beau geste il y a plusieurs lustres.

«Lors du décès de mon papa, le personnel soignant nous avait bien demandé si l'on voulait faire don de certains organes. La charge émotionnelle était alors trop forte et nous avons dit non. Aujourd'hui, je regrette.» C'est justement pour éviter que sa famille revienne sur sa volonté à elle de «tout donner» que l'alerte retraitée bagnarde a décidé d'officialiser sa posi-

tion sur le sujet. Une démarche facilitée depuis le début de ce mois par la création d'un registre national.

Déjà 20 000 inscrits

«Attention, cette innovation n'a rien à voir avec l'initiative de la Jeune Chambre internationale du Chablais qui aimerait voir la Suisse abandonner le système du consentement explicite pour privilégier la voie du consentement présumé appliquée en France et en Espagne. Système qui fait grimper le nombre de donneurs potentiels puisque ce sont les personnes opposées qui doivent le signaler», explique Ivan Manuelli, coordinateur local pour les dons d'organes en Valais.

Mardi à Martigny et hier à Sion, ce sont ainsi près de 200 personnes – soignants, visiteurs ou... malades – qui ont voulu en savoir plus sur ce nouveau registre national du don d'organes. Lequel a déjà enregistré plus de 20 000 inscriptions en une dizaine de jours dans le pays offrant à chaque citoyen la possibilité de

consigner sa volonté de donner ses organes ou pas.

Aucun prélèvement si c'est non

«Rien de plus facile! Saisissez oui si vous êtes d'accord pour donner vos organes ou tissus. Si vous dites non, il n'y aura aucun prélèvement lors de votre décès», résume Stéphanie Gay, infirmière aux soins intensifs et chargée d'animer le stand d'information mis en



Moi, j'ai pris ma décision en toute sérénité: je donne tout!

MUGNETTE EBENER
INSCRITE AU NOUVEAU REGISTRE NATIONAL DU DON D'ORGANES

place par l'Hôpital du Valais. «La question du don d'organes se pose toujours brusquement. Si vos proches connaissent votre volonté et peuvent prendre une décision respectant votre choix, ce sera un soulagement pour tout le monde», souligne

Date: 13.10.2018

Le Nouvelliste



Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'157
Parution: 6x/semaine

Page: 3
Surface: 84'358 mm²

Ordre: 1088989
N° de thème: 531.014

Référence: 71229965
Coupure Page: 2/3

Médias imprimés

la soignante qui rappelle que le prélèvement d'organes sur une personne décédée n'est autorisé qu'après le constat de décès établi avec certitude par deux médecins.



Ivan Manueli, coordinateur local du don d'organes et tissus, explique la démarche à Muguette et Anna-Marie Ebener.

Date: 13.10.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'157
Parution: 6x/semaine



Page: 3
Surface: 84'358 mm²

Ordre: 1088989
N° de thème: 531.014

Référence: 71229965
Coupure Page: 3/3

Médias imprimés

Une journée européenne ce samedi

Avec ce nouveau registre national, la Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes Swisstransplant offre une version modernisée de la carte de donneur qui conserve toutefois sa validité. Et il y avait urgence dans notre pays, plutôt mauvais élève dans le domaine. Avec 17 donneurs par million d'habitants, la Suisse pointe en effet très loin de l'Espagne (47), de la France (28) ou de l'Italie (24). Pourtant, selon Swisstransplant, 80% des Suisses seraient favorables au don d'organes. Heureusement, car en 2017, 1478 personnes en attendaient un dans notre pays alors qu'en Valais pour 9 patients en mort cérébrale, l'on a recensé 6 donneurs et 3 refus. «Tous les ans, environ 100 patients décèdent faute d'organe compatible en Suisse», souligne Ivan Manuelli. «Il est donc important que chacun se positionne et communique son choix en cas de décès.» Un message qui sera évidemment répercuté ce samedi 13 octobre à l'occasion de la Journée européenne du don d'organes.